



Communiqué du *Formindep* - 22 octobre 2005

## **Accréditation des revues de formation médicale : respecter les critères scientifiques, d'indépendance et de qualité**

Le collectif *Formindep*, fort de son expertise sur l'indépendance de la formation médicale, a envoyé une lettre ouverte aux membres des Conseils nationaux de la Formation Médicale Continue. En réponse à l'intérêt que le ministre de la Santé porte «aux abonnements aux revues médicales dans la validation de la FMC», le *Formindep* prend à son tour position sur la question de la validation de la formation médicale continue (FMC) par la lecture des revues médicales.

Les publications scientifiques répondent à des critères précis et reconnus déterminant leur qualité. Les journaux d'actualité médicale ont un intérêt informatif mais ne peuvent prétendre à une valeur scientifique ou de formation. Ils sont par ailleurs sous la dépendance financière et éditoriale d'intérêts commerciaux autres que ceux des patients, ce qui altère fortement leur crédibilité. Si ces journaux se parent de "suppléments" de FMC, leur rôle n'est que d'inciter à la prescription médicamenteuse dans le seul intérêt des firmes, comme l'explique d'ailleurs leur site syndical. Leur accorder une quelconque reconnaissance en matière de formation contribuerait donc à faire prendre des risques sanitaires à la population, comme l'a montré le scandale du Vioxx®.

Le collectif *Formindep* demande donc :

- que l'accréditation pour la FMC ne soit accordée qu'aux publications de caractère scientifique ou de formation.
- que l'accréditation de ces publications repose sur les critères de qualité et d'indépendance connus et définis pour la littérature scientifique.
- que les critères de validation utilisés par les conseils nationaux de FMC soient clairement exposés et accessibles.
- que chacune des publications fasse l'objet d'un examen spécifique pour déterminer le nombre de crédits de FMC qui lui sera attribué selon ces critères et que les comptes-rendus de ces examens soient accessibles.

Les professionnels de santé au service de la population doivent pouvoir compter sur les Conseils nationaux de la Formation Médicale Continue pour avoir des éléments clairs, objectifs et rigoureux pour choisir les outils de leur formation continue. Le collectif *Formindep* reste à la disposition des CNFMC pour apporter son expertise et sa réflexion dans cette élaboration importante pour la formation des professionnels de santé dans le seul intérêt de la santé des patients.

Le texte complet de la lettre aux membres des CNFMC est disponible sur le site du *Formindep* <http://formindep.org>

Contact presse : Dr Philippe FOUCRAS  
tél : 03 20 27 18 60